Fiche pratique MDPH en ligne : Saisie du formulaire de demande

Septembre 2025





Sommaire

- I. Étapes clés du formulaire de demande :
 - A. <u>Étape préparatoire</u>
 - B. <u>Étape A Identité</u>
 - C. <u>Étape Pièces justificatives</u>
- II. Demandes particulières :
 - A. S1 Saisie d'une demande pour un mineur
 - B. <u>S2 Saisie d'une demande pour un mineur émancipé</u>
 - C. S3 Saisie d'une demande pour une personne représentée

Les différentes étapes du formulaire

Le formulaire en ligne suit la **même structure que le Cerfa papier** avec une présentation adaptée à la saisie en ligne. Les étapes facultatives peuvent être ignorées en répondant « non » à leur première question. *: Étapes obligatoires du formulaire

A - Identité *

Informations du bénéficiaire et du représentant légal et de l'aidant, si concernés.

Permet d'identifier toutes les parties impliquées.

B - Vie Quotidienne *

Décrit l'impact du handicap sur les activités courantes (déplacements, autonomie, communication). Essentiel pour évaluer les besoins d'accompagnement.

C - Vie scolaire

À compléter uniquement pour un enfant ou un étudiant. Indique si des aménagements scolaires (AESH, matériel adapté, examens) sont nécessaires.

D - Situation professionnelle

Informations sur l'emploi, le chômage ou la formation. Permet d'évaluer les besoins d'aménagement ou de reconversion.

E - Expression du besoin

Permet de préciser les besoins spécifiques : aides techniques, adaptation du logement, accompagnement humain, prestations financières.

F - Vie de l'aidant familial

Informations sur l'aidant. Permet d'évaluer le besoin de soutien supplémentaire ou de répit.



Dépôt des documents obligatoires (pièce d'identité, justificatif de domicile, certificat médical) et des pièces complémentaires.

Le fonctionnement et l'adaptabilité du formulaire



Grand étapier : suivi et progression du formulaire :

Le grand étapier permet à l'usager d'avoir en visibilité les différentes étapes du formulaire et l'avancement de leur saisie en plus de parcourir le formulaire.



Règles de navigation des étapes :

- La navigation (au clic) est possible uniquement entre les étapes complétées et la dernière étape en cours de saisie.
- Les étapes grisées incomplètes ne sont pas cliquables.

Le fonctionnement et l'adaptabilité du formulaire



Petit étapier : suivi et progression du formulaire :

Le petit étapier permet à l'usager d'avoir en visibilité les différentes sous-étapes des étapes du formulaire et l'avancement de leur saisie en plus de parcourir le formulaire.



Règles de navigation des étapes :

- La navigation (au clic) n'est pas possible, pour naviguer entre les sous-étapes d'une étape du formulaire, il est nécessaire d'utiliser les boutons de navigation « Suivant » et « Précédent » présents en bas de page.
- Une sous-étape incomplète est accessible à condition d'avoir bien complété les champs obligatoires de la sous-étape en cours de saisie et de cliquer sur le bouton « Suivant ».



Champs obligatoires et facultatifs

- Les champs obligatoires sont signalés par une étoile rouge (*) dans le formulaire et doivent être complétés pour valider la saisie. Sinon, l'usager est redirigé vers le champ non renseigné avec un message d'erreur affiché et il n'est pas possible pour l'usager de passer à l'étape/sous-étape suivante.
- Les champs facultatifs permettent d'apporter des informations supplémentaires facilitant l'évaluation des besoins.



Le fonctionnement et l'adaptabilité du formulaire



Formulaire modifiable

Le formulaire reste modifiable tant qu'il n'est pas signé. L'utilisateur peut corriger ou compléter les informations à tout moment avant la signature finale.



Affichage conditionnel

Le formulaire s'adapte aux réponses fournies. Certaines étapes (comme "Vie scolaire") et certains champs apparaissent uniquement si l'information est pertinente, simplifiant ainsi la saisie.



Pièces justificatives dynamiques

En fonction des choix effectués, des pièces justificatives complémentaires peuvent être demandées (ex : jugement de tutelle, certificat médical, justificatif de scolarité).



Boutons de navigation

Suivant

Passer à l'étape ou la sous-étape suivante

Enregistrer et quitter

Sauvegarder la saisie et quitter le formulaire

Signer et envoyer

Déclencher le processus de signature de la demande et l'envoi du dossier

Annuler

Sauvegarder la saisie et quitter le formulaire

Terminer la saisie

Quitter la saisie du formulaire et passer au récapitulatif de la demande

Revenir à l'accueil

Sauvegarder la saisie et quitter le formulaire

Précédent

Revenir à l'étape ou la sousétape précédente





Comment sélectionner la MDPH à laquelle mon dossier sera envoyé ?

 Dans l'étape « A – Identité » du formulaire de demande, vous avez une sous-étape intitulée « Adresse » dans laquelle figurent les champs permettant de renseigner votre lieu de résidence et en-dessous de ces champs se trouve le champ « MDPH de rattachement ». Lorsque vous compléterez l'ensemble des champs relatifs à votre adresse, et s'il existe une MDPH rattachée à celle-ci utilisant le téléservice alors, le champs « MDPH de rattachement » s'auto-remplira.

<u>A noter, pour des cas particuliers</u>: Il est également possible de sélectionner une autre MDPH que celle directement attribuée par votre adresse, pour cela, il vous suffira d'enlever la saisie du champs « MDPH de rattachement » et de saisir la MDPH que vous souhaitez. Néanmoins seule la MDPH compétente pour votre domicile pourra instruire la demande.



Est-ce possible et nécessaire de saisir les deux parents lors de la formulation d'une demande pour un mineur ?

- Lors de la saisie de la demande pour un enfant mineur depuis le téléservice, vous avez la possibilité de renseigner les informations relatives aux deux parents ou alors que celles d'un seul parent en fonction de votre situation.
- La saisie des informations et la signature des deux parents est obligatoire lorsque ceux-ci partagent l'autorité parentale.
- Veuillez contacter votre MDPH afin de vous assurer que les informations transmises pour votre situation sont bien suffisantes.



Quels sont les règles à prendre en compte lors de la saisie des documents à l'étape « Pièces justificatives » ?

- Les formats de documents autorisés sont les .pdf, .PDF, .jpg, .JPG, .jpeg, .JPEG, .png, .PNG, .tif, .TIF et .tiff, .TIFF,
- Un document déposé ne doit pas dépasser 10Mo,
- La totalité des documents déposés de votre part ne doit pas dépasser 20Mo

Si vous ne parvenez pas malgré cela à renseigner vos documents, nous vous invitons éventuellement à réduire leur taille avant de les saisir dans le formulaire.



Quelles informations dois-je remplir pour formuler ma demande?

- Si c'est votre **première demande** ou que **votre situation médicale, administrative, familiale ou que votre projet a changé**, veuillez remplir toutes les parties applicables du formulaire pour exprimer l'ensemble de vos besoins. Vous avez la possibilité de préciser les droits et prestations que vous souhaitez demander en remplissant l'étape « E Expression du besoin » du formulaire.
- Si vous souhaitez une réévaluation de votre situation et/ou une révision de vos droits ou le renouvellement de vos droits à l'identique car vous estimez que votre situation n'a pas changé, vous pouvez recréer une demande préremplie à partir de l'un de vos dossiers déjà traités, pour cela, veuillez suivre la procédure :
 - R1 de la fiche pratique « Création de la demande » si cela concerne un dossier du propriétaire de votre compte,
 - R2 de la fiche pratique « Création de la demande » si cela concerne un dossier d'un bénéficiaire autre que le propriétaire du compte.

Vous pourrez ensuite modifier les étapes « A – Identité » et « E – Expression du besoin » du formulaire en conséquence et éventuellement modifier/compléter l'ensemble des étapes du formulaire.

• Si **l'aidant familial (la personne de la famille qui s'occupe du bénéficiaire au quotidien) souhaite exprimer sa situation et ses besoins**, vous pouvez remplir l'étape « F – Vie de l'aidant familial » du formulaire.



Quels sont les documents à renseigner à l'étape « Pièces justificatives » ?

- Les documents obligatoires à fournir pour toute demande à cette étape sont :
 - O Certificat médical: Cerfa n°15695*01 en viqueur. Celui-ci doit impérativement être signé par un médecin.
 - Justificatif d'identité: il vous est possible de renseigner une pièce d'identité, un passeport, un permis de conduire, un titre de séjour ou tout autre document d'autorisation de séjour en France.
 - Justificatif de domicile: pour des dossiers concernant des enfants, veuillez joindre le justificatif de domicile du représentant légal; pour les personnes hébergées par un tiers: veuillez joindre un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant. Le cas échéant, veuillez joindre une attestation de jugement en protection juridique.

<u>A noter qu'il est possible de soumettre une demande sans les justificatifs obligatoires</u>, en effet, les justificatifs peuvent être délivrés en format papier directement auprès de la MDPH si besoin.

- **D'autres types de documents** peuvent être demandés automatiquement en fonction des éléments saisis dans le formulaire de demande (liste exhaustive présente sur la slide suivante), cependant, leur saisie n'est pas obligatoire.
- Enfin vous êtes libre d'ajouter spontanément d'autres justificatifs qui permettraient à la MDPH de mieux évaluer votre situation et vos besoins.



Quels sont les documents complémentaires pouvant être renseignés sur le téléservice ?

- Justificatif d'identité du parent
- Jugement attestant des modalités d'exercice de l'autorité parentale
- Justificatif d'identité de la mesure de protection
- Jugement en protection juridique
- Justificatif d'émancipation
- Justificatif de filiation
- Justificatif d'autorisation de séjour en France
- Attestation d'hébergement
- Document médical ou paramédical complémentaire au certificat médical
- Justificatif d'attribution d'une pension d'invalidité
- Décision de rente d'accident du travail ou maladie professionnelle
- Justificatif de frais liés au handicap
- Justificatif d'activité professionnelle réduite
- Justificatif d'emploi rémunéré d'une tierce personne
- Justificatif de pension retraite
- GEVASco
- Fiche de visite médicale de santé au travail
- Curriculum Vitae (CV)
- Autre document
- Acte de décès, acte de mariage
- · Carte grise véhicule, permis de conduire
- Avis d'impôt sur le revenu
- Relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN)
- Attestation de paiement des indemnités journalières. (CAF, MSA, SS, Pôle Emploi...)
- Bulletin de salaire
- Devis, facture aide technique
- Audiogramme
- Facture cantine (restaurant scolaire)
- Facture frais d'obsèques
- Billets de train, fiche taxi (frais de transport suite à un déplacement)
- Bilan ophtalmologique (MDPH)

- Complément médical d'aide à l'évaluation psychiatrique
- Bilan psychologique etc.
- Compte rendu d'examen psychiatrique, questionnaire psychiatrique, etc.
- Bilan orthophonique, psychomoteur, kinésithérapeute, ostéopathe, etc.
- Bilan CAMSP, CMP, CMPP
- Compte rendu d'évaluation médicale
- Attestation médicale
- Prescription médicale pour aménagement d'examens
- Bulletin d'hospitalisation
- Fiche de prescription hors médicamenteuse
- Bilan de l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- Fiche de liaison Financement du matériel pédagogique adapté
- Fiche d'évaluation de l'autonomie de l'élève (de l'inspection académique)
- Protocoles d'accompagnement d'un élève handicapé par une AVSI
- Plan individualisé d'accompagnement (PIA)
- Devoirs particuliers (dyslexie, orthophonie, etc.)
- Certificat de scolarité, relevé de notes, etc.
- Courriers Orientation Professionnel (UEROS, POPS, CAP EMPLOI...)
- Bilans (AFPA, ESAT, Etc.) bilans Appui Projet, POPS, Préo, UEROS Etc.
- Rapport de stage
- Synthèses Etablissements et services (EMS, SMS, SAVS, SAMSAH, etc.)
- Formulaire de demande à la MDPH
- Justificatif d'une pension d'invalidité avec majoration tierce personne
- Décision de rente d'accident du travail ou maladie professionnelle avec prestation pour recours à une tierce personne
- Contrat de travail
- Attestation de l'employeur justifiant la réduction du temps de travail ou le temps de travail effectif du ou des parents
- Attestation d'emploi
- Déclaration URSSAF
- Facture d'un service à domicile
- Fiche d'aptitude ou d'inaptitude du médecin de santé au travail

Étapes clés

Étape préparatoire



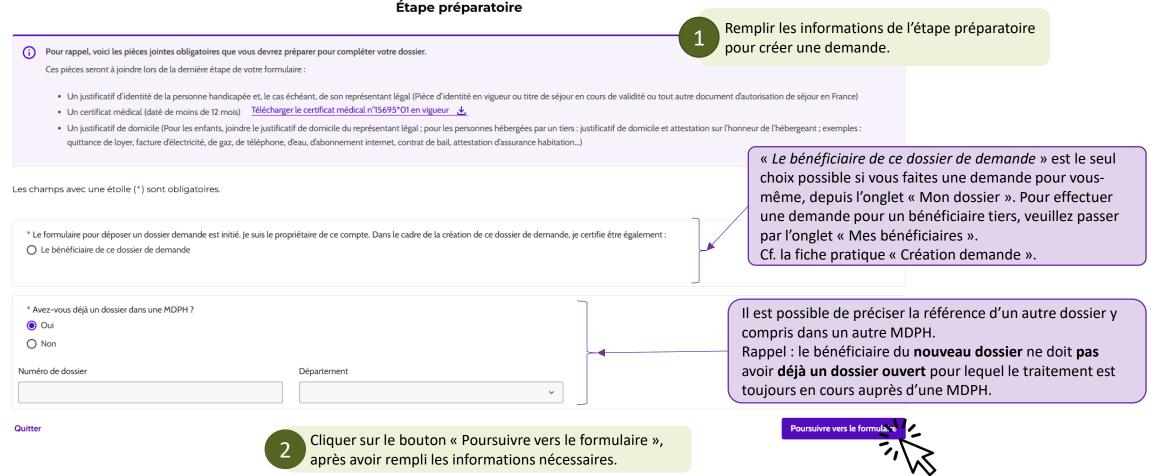


EC1 – Étape préparatoire



Cas 1 : Demande pour le propriétaire du compte

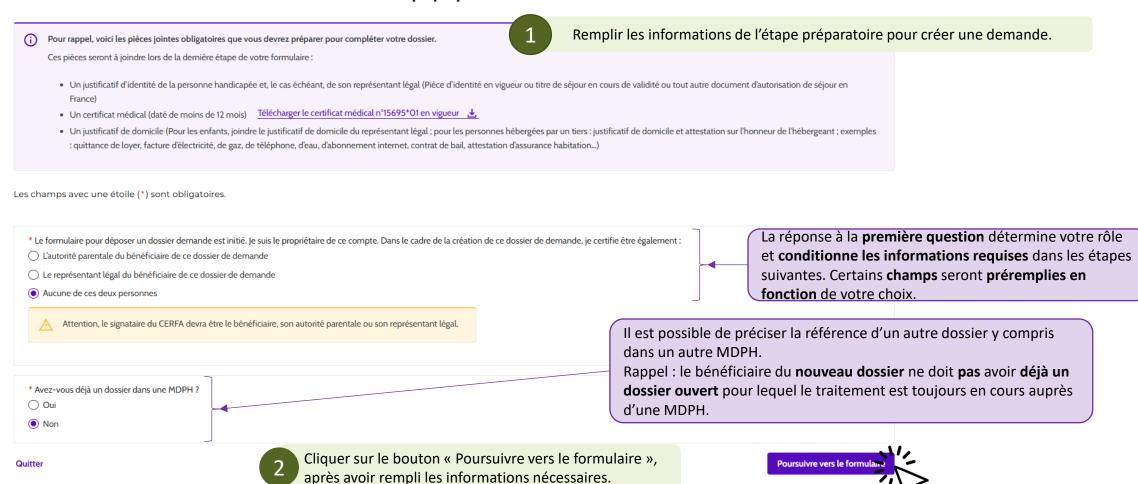
Après avoir initié un nouveau formulaire de demande (voir la fiche pratique « Création demande »), vous arrivez sur l'étape préparatoire du formulaire. Vous avez l'affichage ci-dessous si la demande est effectuée pour le propriétaire du compte lui-même :



EC1 – Étape préparatoire

Cas 2 : Demande pour un bénéficiaire tiers

Vous avez l'affichage ci-dessous si formulaire est pour un autre bénéficiaire. Veuillez suivre ces actions pour accéder à la suite : Étape préparatoire



Étapes clés

Étape A - Identité





Voici les parties cruciales de la première étape du formulaire, A - Identité. Veuillez cliquer sur les parties afin d'être redirigé vers les pages présentant les explications détaillées à réaliser pour bien remplir les sous-étapes :

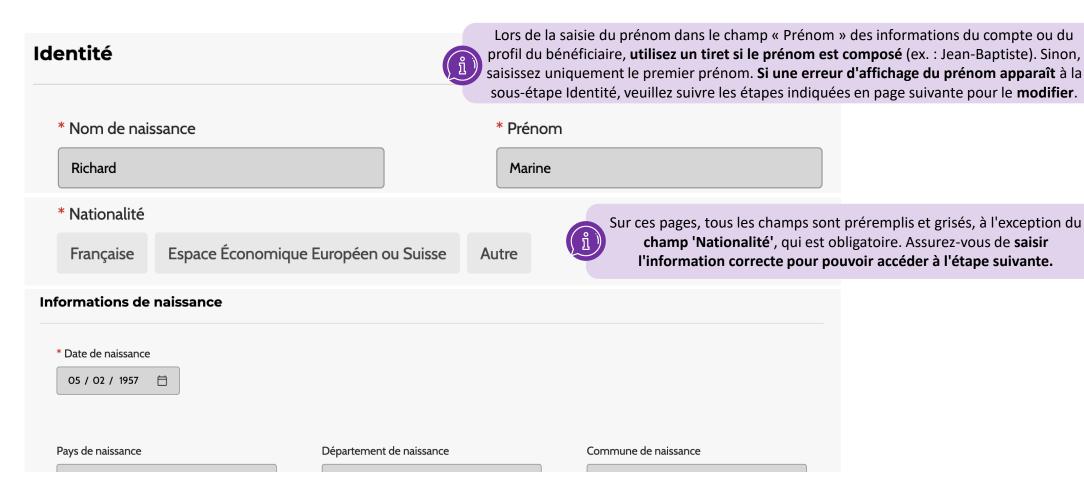


<u>La saisie de l'étape Identité</u> est divisée en plusieurs sousétapes: Identité, Information de naissance, Adresse, Contact, Aide et accompagnement et Situation Particulière.



Partie 1 : Champs grisés

Après la génération d'un formulaire, les **deux premières sous-étapes** de l'Identité (*Identité* et *Informations de naissance*) sont toujours **préremplies et grisées**. Si la demande concerne le propriétaire du compte, les informations affichées seront automatiquement celles de son compte. En revanche, pour une demande au nom d'un autre bénéficiaire, les informations seront extraites de son profil bénéficiaire, préalablement créé (voir la fiche « Gestion du compte et des profils de bénéficiaires »).



Partie 1 : Que faire si les informations des champs grisés ne sont pas correctes ?

Si vous souhaitez modifier les informations d'identités préremplies, il faut supprimer la demande en cours de création, puis modifier les informations d'identité du profil source et recréer une nouvelle demande. Veuillez suivre les étapes suivantes :

- Supprimer la demande en cours de création :
 - Cliquer sur « Enregistrer et quitter » en bas de page dans la demande

Enregistrer et quitter Suivant

Retrouver le dossier via l'onglet « Mon dossier » ou « Mes bénéficiaires » et cliquer sur « Supprimer »

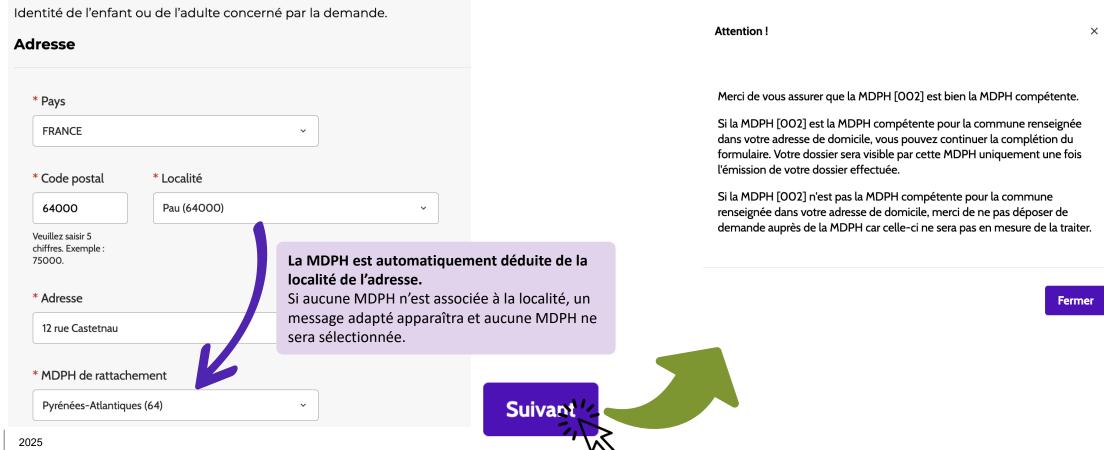
Mis à jour le 12/02/2025 Marine Richard Dossier N° CN1pM9xExsC-8 Poursuivre la saisie Supprimer

- Modifier les informations d'identité du bénéficiaire. Deux cas de figure :
 - a. Le bénéficiaire est le propriétaire du compte
 - → La modification se fait dans l'écran « Modifier mon identité » du profil de l'utilisateur

- b. Le bénéficiaire est un tiers
 - → La modification se fait dans l'écran « Mes bénéficiaires »
- → Voir la fiche pratique « Gestion du compte et des bénéficiaires » pour plus de détails
- Initier une nouvelle demande, de la même manière que vous l'aviez fait précédemment. Elle reprendra les informations ainsi modifiées.

Partie 2: Sélection de la MDPH

La sous-étape **Adresse** est essentielle, car elle permet de **sélectionner la MDPH de rattachement** à laquelle la demande sera envoyée. Lorsque vous saisissez votre localité, la MDPH de rattachement **est automatiquement remplie**. Cependant, vous pouvez la modifier si elle ne correspond pas à votre situation particulière. Un pop-up apparaîtra pour vous alerter sur ce changement et vous guider dans votre choix.





Partie 2: Sélection de la MDPH

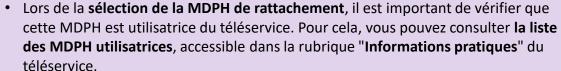
Lors de sélection de la MDPH de rattachement, il est essentiel de vérifier qu'elle est compatible avec le téléservice afin de garantir une prise en charge correcte de votre demande. En cas d'incompatibilité, un message d'avertissement s'affichera :



MDPH non éligible

Votre MDPH n'utilise pas le téléservice MDPH En Ligne. Il n'est donc pas possible de lui adresser votre demande depuis MDPH En Ligne.

Nous vous invitons à contacter votre MDPH ou à visiter son site Internet afin de connaître les modalités de dépôt qu'elle met à votre disposition.





- Cela vous permettra de vous assurer que votre demande sera correctement prise en charge.
- Une demande adressée à une MDPH non compétente pour le domicile / domicile de secours du bénéficiaire sera refusée.

Étapes clés

Étape - Pièces justificatives





Voici l'ensemble des étapes à suivre pour envoyer les pièces justificatives depuis le téléservice, veuillez cliquer sur les étapes afin d'être redirigé vers les pages présentant les actions détaillées à réaliser :





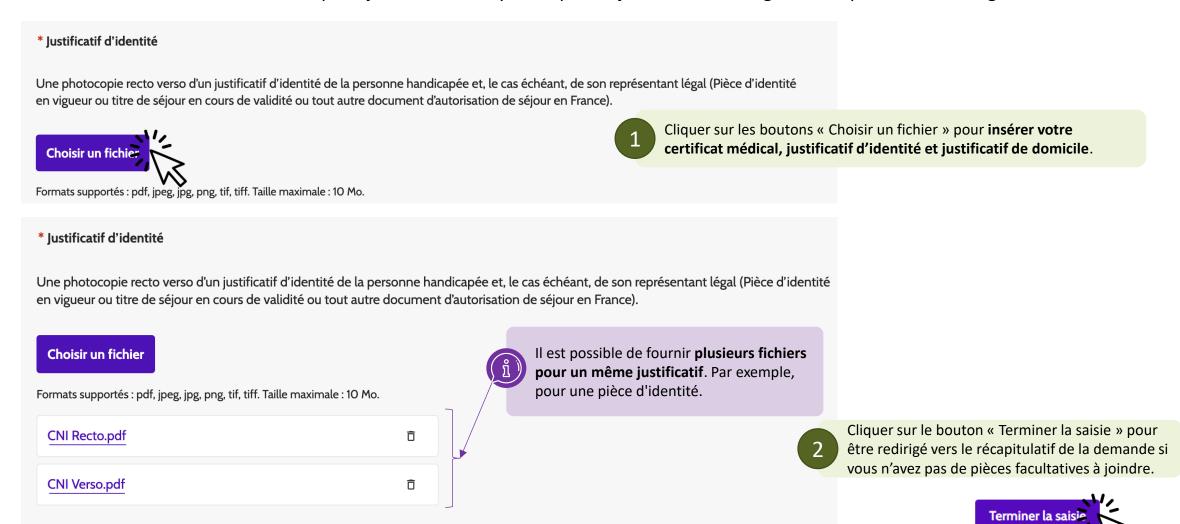




Les documents doivent être au format pdf, jpeg, jpg, png, tif ou tiff et ne pas dépasser 10 Mo par fichier. L'ensemble des documents fournis ne doit pas dépasser les 20 Mo. Veuillez vous assurer que vos pièces jointes sont lisibles et conformes aux exigences avant de les téléverser.

Étape 1 : Pièces justificatives obligatoires

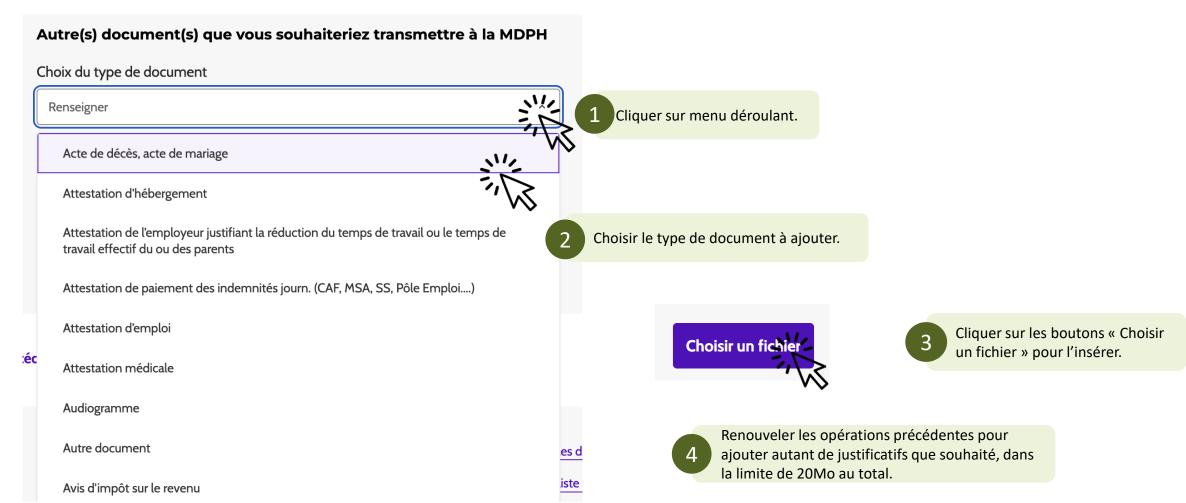
Voici les différentes actions à réaliser pour joindre et envoyer les pièces justificatives obligatoire depuis MDPH en ligne :





Étape 2 : Pièces justificatives facultatives

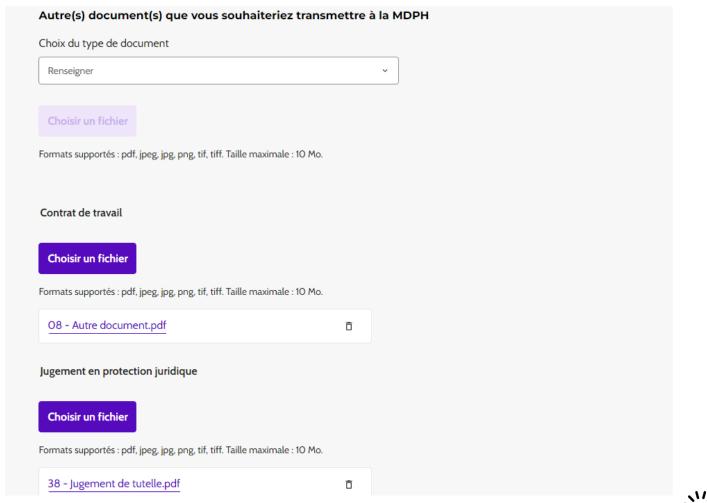
Sous la liste des justificatifs obligatoires, la page offre la possibilité d'ajouter des documents facultatifs.



Étape 3 : Finalisation de la saisie

Une fois tous les justificatifs fournis, cliquer en bas de page sur « Terminer la saisie » pour finaliser la saisie de la demande et en afficher

le récapitulatif :



Cliquer sur le bouton « Terminer la saisie ».

Cas particulier : Pièces justificatives obligatoires non jointes

Il est possible de ne pas fournir les pièces justificatives obligatoires et de néanmoins soumettre la demande, soit pour fournir les justificatifs ultérieurement, soit pour les fournir par un autre moyen. La fenêtre ci-dessous s'affiche alors :

Document(s) obligatoire(s) manquant(s)

×

Vous n'avez pas renseigné l'ensemble des documents obligatoires nécessaires au traitement de votre dossier.

Veuillez compléter le(s) document(s) manquant(s) suivant(s) :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat médical

A

Attention: Votre MDPH ne pourra initier le traitement de votre dossier qu'une fois l'ensemble des documents obligatoires reçu. Si vous ne déposez pas ce(s) document(s) avant l'émission de votre dossier, votre MDPH vous demandera de le(s) déposer ultérieurement. La possibilité vous sera toutefois offerte de déposer ce(s) document(s) directement dans MDPH en ligne même après réception du dossier par la MDPH.



la MDPH.

 Pour les MDPH non interconnectées, la saisie et la transmission des documents obligatoires sont indispensables. Votre demande ne pourra

pas être émise sans ces éléments.

toutefois transmettre les pièces manquantes par

voie physique, mais cela reste à l'appréciation de

• Si les **documents** obligatoires ne sont pas joints

à la demande, celle-ci risque d'être déclarée

irrecevable par la MDPH. L'utilisateur peut

- * Veuillez indiquer votre préférence :
- Je souhaite émettre mon dossier et compléter les documents obligatoires après le retour de ma MDPH
- Je souhaite compléter la page Documents avec les documents obligatoires
- 1

Choisir l'option adéquate



Cliquer sur le bouton « Valider».

Demandes particulières

Saisie d'une demande pour un mineur





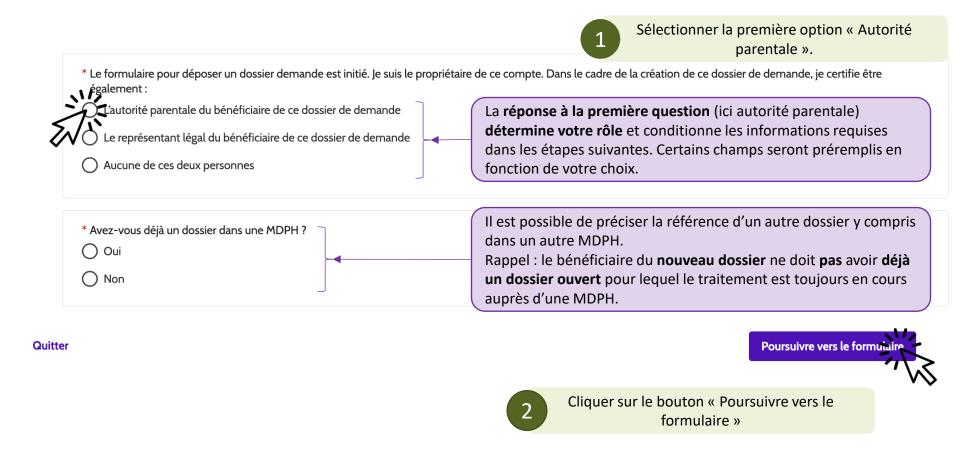
Sont présentées ci-après les étapes qui font l'objet de saisies particulières pour une demande déposée pour un bénéficiaire mineur :

- Étape préparatoire
- A Identité
 Aide et accompagnement
 Autorité parentale

Récapitulatif de la demande

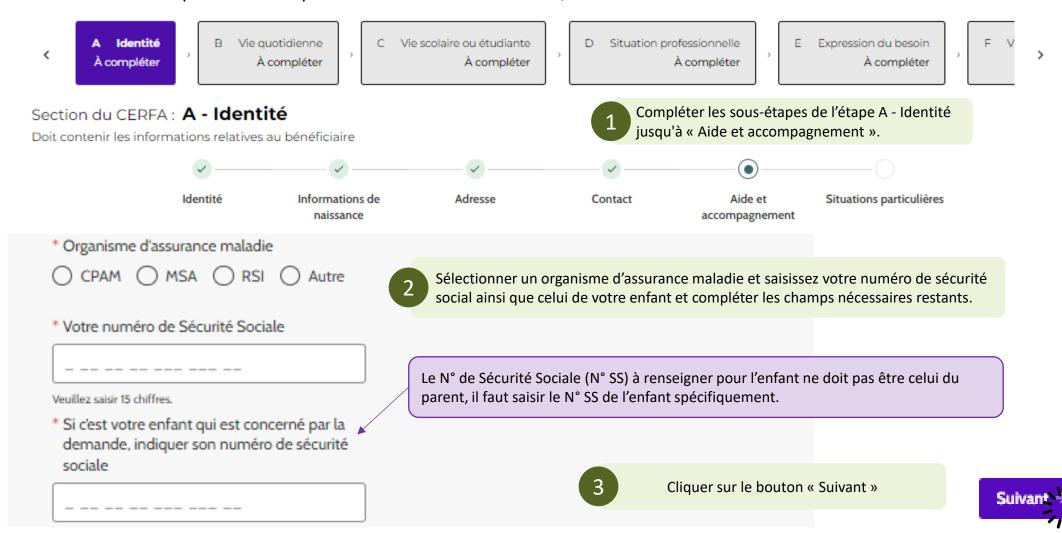
Étape préparatoire

Les options proposées au début de l'étape préparatoire sont adaptées pour le cas d'un bénéficiaire mineur. Nous présentons ci-après le cas d'une saisie par un parent de l'enfant.



A – identité – Aide et accompagnement

Afin d'accéder à la sous-étape « Autorité parentale » dans le formulaire, voici les actions détaillées à réaliser :



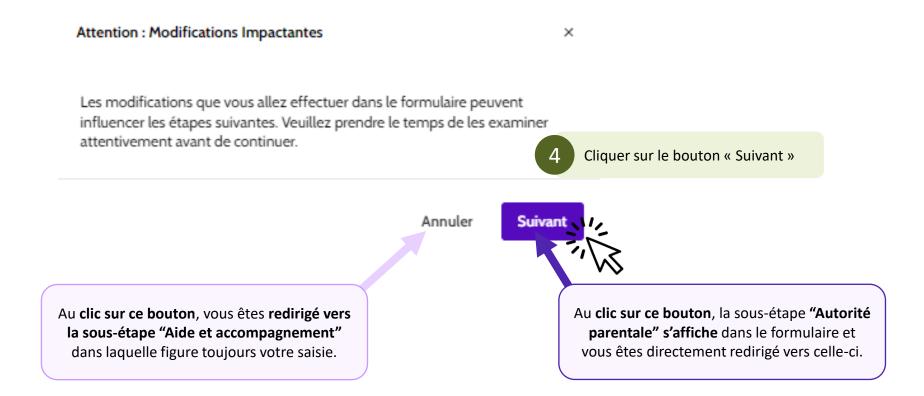


A – identité – Aide et accompagnement

Après avoir cliqué sur le bouton « Suivant », une fenêtre « Modifications impactantes » s'affiche :

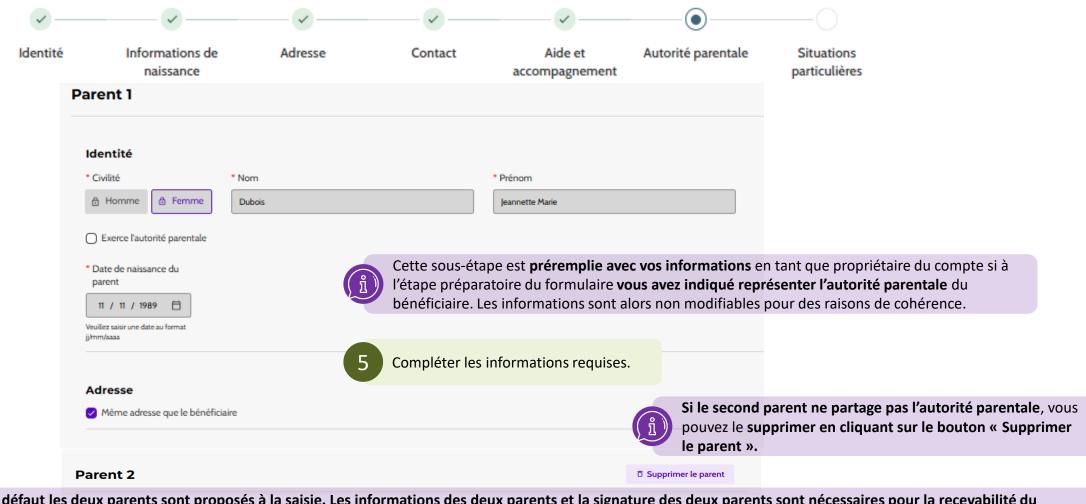


Cette fenêtre indique que la saisie effectuée précédemment va permettre l'apparition d'une nouvelle sous-étape dans l'étape A – Identité.



A – identité – Autorité parentale

Après avoir cliqué sur le bouton « Suivant », la sous-étape « Autorité parentale » apparaît dans le formulaire et vous êtes redirigé vers celle-ci :

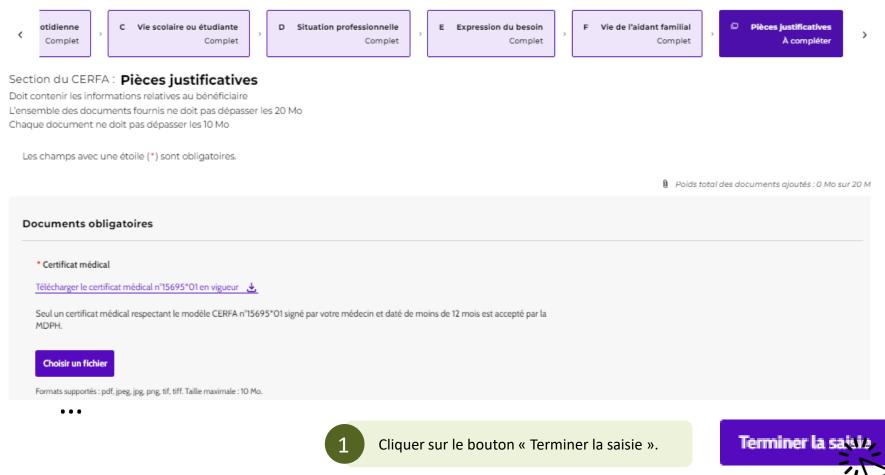




Par défaut les deux parents sont proposés à la saisie. Les informations des deux parents et la signature des deux parents sont nécessaires pour la recevabilité du dossier si les deux parents partagent l'autorité parentale.

Justificatifs et finalisation

Après avoir complété la sous-étape « Autorité parentale », vous pouvez poursuivre la saisie du formulaire jusqu'à atteindre l'étape « Pièces justificatives »:

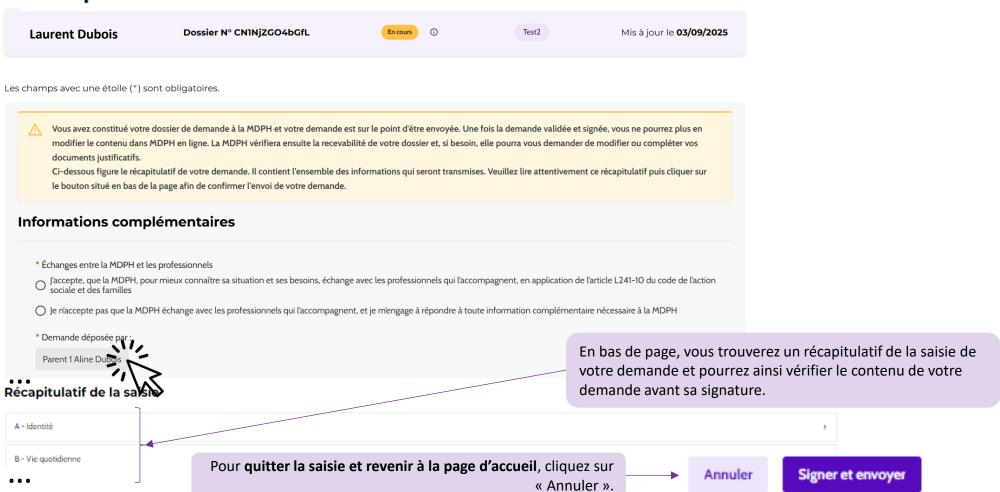




Justificatifs et finalisation

Après avoir cliqué sur le bouton « Terminer la saisie », vous êtes redirigé vers le récapitulatif de votre demande qui sera la dernière page de saisie à compléter avant la signature du dossier et son envoi.

Récapitulatif de votre formulaire de dossier demande avant envoi



Demandes particulières

Saisie d'une demande pour un mineur émancipé





Sont présentées ci-après les étapes qui font l'objet de saisies particulières pour une demande déposée par et pour un bénéficiaire mineur émancipé :

- Étape préparatoire
- A Identité

 Aide et accompagnement
- Récapitulatif de la demande

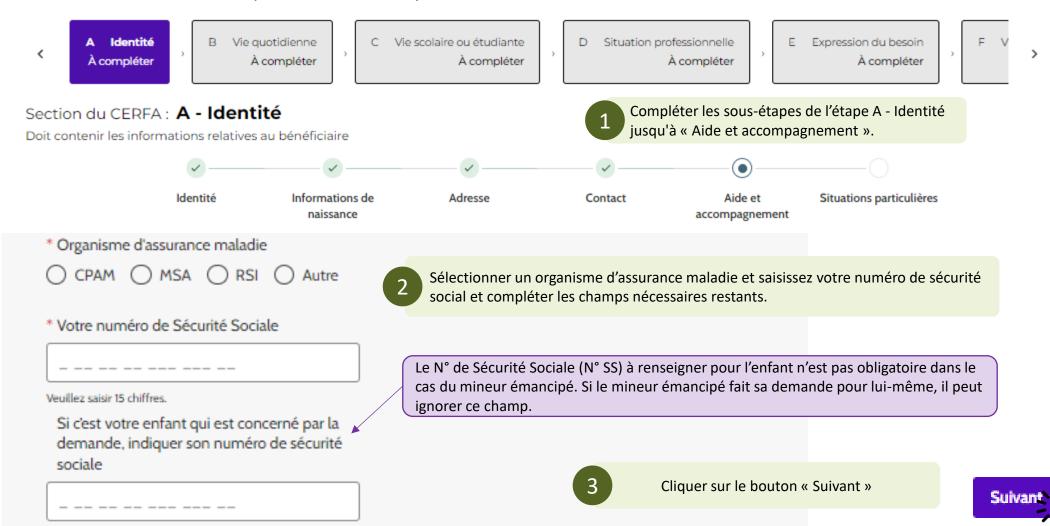
Étape préparatoire

Un bénéficiaire mineur aura la possibilité de directement se créer un compte sur MDPH en ligne et de formuler une demande en tant que propriétaire du compte (voir la fiche pratique création de demande). Voici donc les étapes à suivre pour saisir une demande :

Étape préparatoire Sur le formulaire de demande, remplir les informations de l'étape préparatoire pour créer une demande. Les champs avec une étoile (*) sont obligatoires. 💦 🌓 formulaire pour déposer un dossier demande est initié. Je suis le propriétaire de ce compte. Dans le cadre de la création de ce dossier de demande, je certifie être également : Il est possible de préciser la référence d'un autre dossier y compris bénéficiaire de ce dossier de demande dans une autre MDPH. Rappel : le bénéficiaire du nouveau dossier ne doit pas avoir déjà un dossier ouvert pour lequel le traitement est toujours en cours auprès * Avez-vous déjà un dossier dans une MDPH? d'une MDPH. Oui O Non Cliquer sur le bouton « Poursuivre vers le formulaire », après avoir rempli les informations Numéro de dossier Département nécessaires. Poursuivre vers le form Quitter

A – identité – Aide et accompagnement

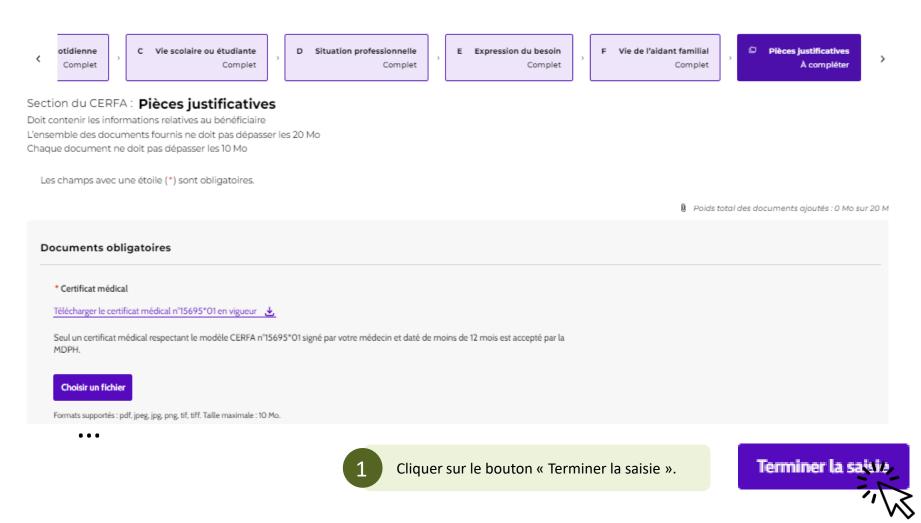
Afin de saisir une demande en tant que mineur émancipé, voici les actions détaillées à réaliser :





Justificatifs et finalisation

Après avoir complété la sous-étape « Aide et accompagnement », vous pouvez poursuivre la saisie du formulaire jusqu'à atteindre l'étape « Pièces justificatives » :

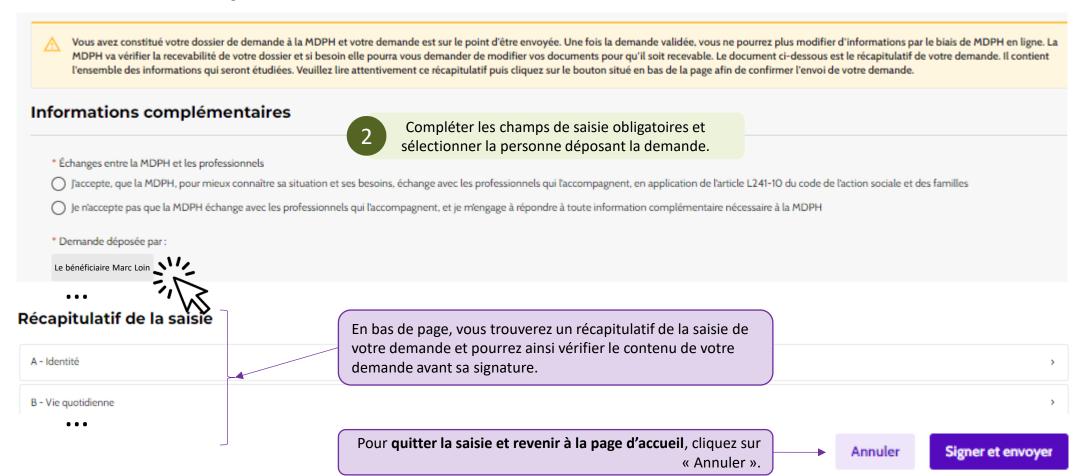




Justificatifs et finalisation

Après avoir cliqué sur le bouton « Terminer la saisie », vous êtes redirigé vers le récapitulatif de votre demande qui sera la dernière page de saisie à compléter avant la signature du dossier et son envoi.

Récapitulatif de votre formulaire de dossier demande avant envoi



Demandes particulières

Saisie d'une demande pour une personne représentée





Sont présentées ci-après les étapes qui font l'objet de saisies particulières pour une demande déposée pour une personne représentée :

- Étape préparatoire
- A Identité
- Aide et accompagnement
- Représentant légal

•

Récapitulatif de la demande

Étape préparatoire

Les options proposées au début de l'étape préparatoire sont adaptées pour le cas d'une bénéficiaire représenté. Nous présentons ci-après le cas d'une saisie par un parent de l'enfant.

	Pour rappel, voici les pièces jointes obligatoires que vous devrez préparer pour compléter votre dossier. Ces pièces seront à joindre lors de la dernière étape de votre formulaire : • Un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (Pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France) • Un certificat médical (daté de moins de 12 mois) Télécharger le certificat médical n°15695*01 en vigueur Un justificatif de domicile (Pour les enfants, joindre le justificatif de domicile du représentant légal ; pour les personnes hébergées par un tiers : justificatif de domicile et attestation sur l'honneur de l'hébergeant ; exemples : quittance de loyer, fact d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau, d'abonnement internet, contrat de bail, attestation d'assurance habitation)	
L	es champs avec une étoile (*) sont obligatoires.	
	* Le formulaire pour déposer un dossier demande est initié. Je suis le propégalement : L'autorité parentale du bénéficiaire de ce dossier de demande Le représentant légal du bénéficiaire de ce dossier de demande Aucune de ces deux personnes	La réponse à la première question (ici représentant légal) détermine votre rôle et conditionne les informations requises dans les étapes suivantes. Certains champs seront préremplis en fonction de votre choix.
Sélectionner la deux « Représentant légal	•	Il est possible de préciser la référence d'un autre dossier y compris
	* Avez-vous déjà un dossier dans une MDPH ? Oui Non	dans un autre MDPH. Rappel : le bénéficiaire du nouveau dossier ne doit pas avoir déjà un dossier ouvert pour lequel le traitement est toujours en cours auprès d'une MDPH.



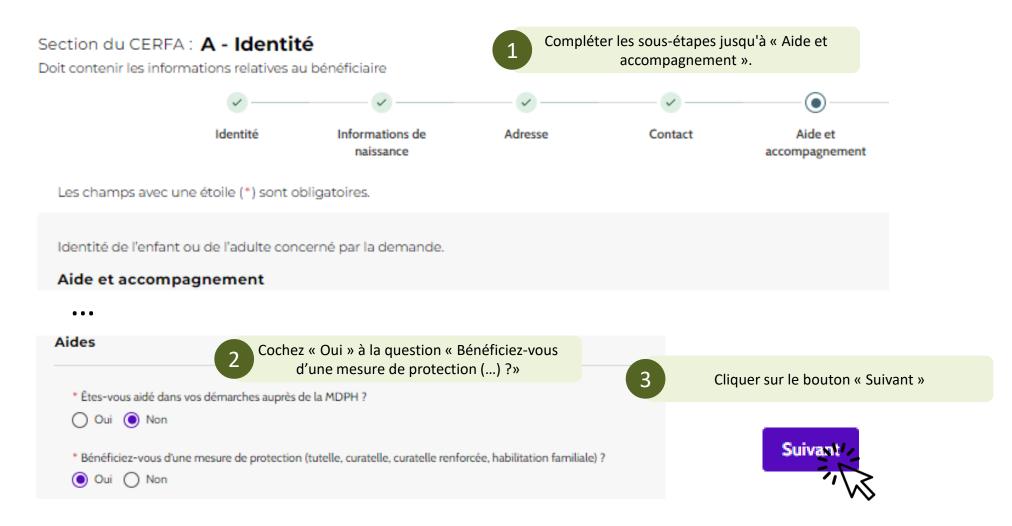
Quitter

Cliquer sur le bouton « Poursuivre vers le formulaire »



Page A – Identité – Aide et accompagnement

Dans la sous-étape « Aide et accompagnement » dans l'étape A – Identité du formulaire de la demande :



Page A – Identité – Aide et accompagnement

Après avoir cliqué sur le bouton « Suivant », une fenêtre « Modifications impactantes » s'affiche :



Cette fenêtre indique que la saisie effectuée précédemment va permettre l'apparition d'une nouvelle sous-étape dans l'étape A – Identité.

Attention: Modifications Impactantes

 \times

Les modifications que vous allez effectuer dans le formulaire peuvent influencer les étapes suivantes. Veuillez prendre le temps de les examiner attentivement avant de continuer.

4

Cliquer sur le bouton « Suivant »

Annuler

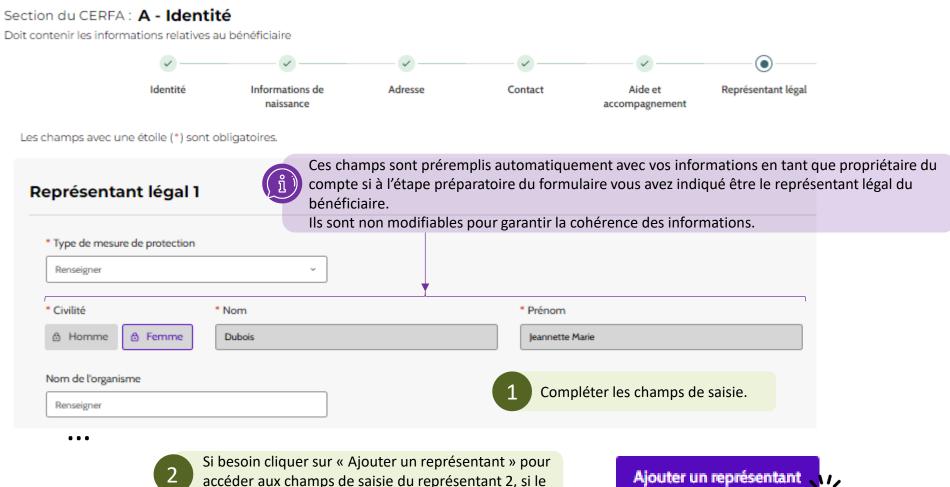
Suivant

Au clic sur ce bouton, vous êtes redirigé vers la sous-étape « Représentant légal » dans laquelle figure toujours votre saisie. Au clic sur ce bouton, la sous-étape « Représentant légal » s'affiche dans le formulaire et vous êtes directement redirigé vers celle-ci.

Page A – Identité – Représentant légal

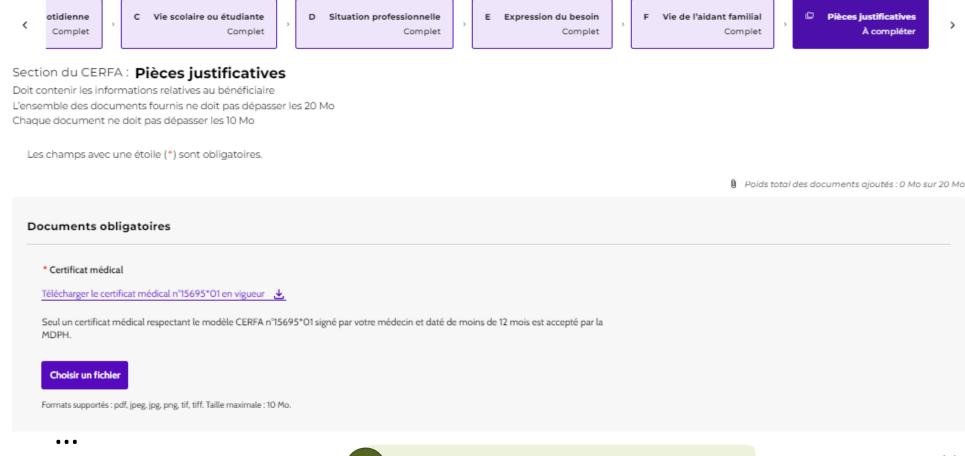
Après avoir cliqué sur le bouton « Suivant », la sous-étape « Représentant légal » apparaît dans le formulaire et vous êtes redirigé vers celle-ci :

bénéficiaire a deux représentants légaux.



Justificatifs et finalisation

Après avoir complété la sous-étape « Représentant légal », vous pouvez poursuivre la saisie du formulaire jusqu'à atteindre l'étape « Pièces justificatives » :





Cliquer sur le bouton « Terminer la saisie ».



Justificatifs et finalisation

Après avoir cliqué sur le bouton « Terminer la saisie », vous êtes redirigé vers le récapitulatif de votre demande qui sera la dernière page de saisie à compléter avant la signature du dossier et donc son envoi. Pour signer votre dossier de demande veuillez consulter la fiche pratique « Signature ».

Récapitulatif de votre formulaire de dossier demande avant envoi

